

Rejoignez le CoSMoS, l'organisation de **TOUS** les employeurs du sport !



ÊTRE CONSEILLÉ ET ACCOMPAGNÉ

Des juristes spécialisés sont à votre écoute par téléphone et par mail et répondent à toutes vos préoccupations.

Des outils actualisés sont à votre disposition sur le site Internet du CoSMoS (modèles de contrats de travail, fiches pratiques...)



ÊTRE INFORMÉ

Vous êtes régulièrement informés des actualités qui impactent directement la gestion de vos salariés via une newsletter et des alertes infos.



ÉCHANGER

C'est au CoSMoS que vous pouvez rencontrer les employeurs du sport qui partagent vos préoccupations et échanger avec eux sur les bonnes pratiques du secteur.



ÊTRE FORMÉ

Adhérer au CoSMoS, c'est avoir accès à des sessions de formation à un tarif préférentiel et adaptées aux spécificités du secteur du sport.

C'est aussi avoir l'assurance de participer de manière active à la gestion des fonds de la formation professionnelle de la branche sport.



ÊTRE REPRÉSENTÉ

Le CoSMoS participe aux instances de négociation de la branche sport.

Le CoSMoS vous représente aussi auprès des pouvoirs publics et de l'administration dont il est un interlocuteur privilégié.

Le CoSMoS défend les intérêts de tous les employeurs du sport en respectant leurs spécificités et leur diversité.

Adhérez sur :

<http://cosmos.asso.fr/devenir-adherent>

Plus nous serons nombreux,
plus le CoSMoS sera en capacité
de défendre vos intérêts !